

Direction / Pôle	Pôle Ressources
Service	Service Juridique, Patrimoine et Assemblée locale
Cadres d'emplois	Attachés territoriaux
Rattachement hiérarchique	N+1 : Responsable du service Juridique, Patrimoine et Assemblée locale

Temps de travail	Temps complet Nombre d'heures par semaine : 38 heures
Horaires de travail	Du lundi au vendredi De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
Lieu d'affectation	Pavillon Trudelle, 1 rue de coulmiers 94130 Nogent-sur-Marne

Descriptif de l'emploi :

Le juriste de droit public veille à la sécurisation juridique des actes et actions de la collectivité et assure le conseil auprès des services et des élus.

Missions et activités principales :

Activités principales :

- Assistance et conseils juridiques aux services et aux élus
- Pré-contrôle de légalité des actes (décisions, arrêtés, conventions, délibérations)
- Montage d'opérations complexes
- Passation de Délégations de Service Public (DSP)
- Suivi des précontentieux et contentieux
- Veille documentaire juridique

Activités accessoires :

- Participation à la gestion des factures et du budget
- Suivi des sinistres et gestion des contrats d'assurance

Profil recherché :

Formations et expériences souhaitées :

- BAC + 4 à dominance droit public
- Expérience similaire dans une collectivité

Compétences et qualités requises :

- Maitrise des règles juridiques et organisationnelles liées à la gestion des collectivités :
 - Droit public et droit privé : très bon niveau obligatoire
 - Droit immobilier et des assurances : notions appréciées
- Capacité à travailler parfois dans l'urgence.
- Capacité à analyser et synthétiser des problématiques juridiques complexes.
- Sens de la confidentialité et discrétion.
- Qualités rédactionnelles.
- Rigueur et méthodologie.
- Aptitude au travail en transversalité et en équipe.
- Maîtrise de l'outil informatique

Avantages du poste :

- **Rémunération** : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : Télétravail possible selon la nature du poste (jours fixes ou flottants), 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
 - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.